



Québec, le 5 janvier 2013

Monsieur Régis Labeaume
Maire
Ville de Québec

Bonjour monsieur Labeaume,

J'ai décidé de vous écrire aujourd'hui parce qu'hier, vendredi, une journaliste de TVA m'a appelé pour avoir l'opinion du CCVQ sur le possible renouvellement du contrat entre la Ville et Red Bull, quant au Crashed Ice. Deux heures plus tard, un journaliste du Journal de Québec m'a appelé puis une demi-heure plus tard, idem pour les gens du FM93.

J'ai jugé que dans les circonstances, ce serait bien que vous receviez notre opinion directement, clairement, complètement.

D'emblée, nous sommes d'accord avec votre objectif : mousser le tourisme à Québec. C'est un objectif que nous partageons entièrement.

Ceci établi, deux questions se posent, et méritent l'examen le plus objectif qui soit :

1. le Red Bull Crashed Ice (RBCI) contribue-t-il à l'accroissement du tourisme ?
2. le rapport coût/bénéfice de l'opération RBCI est-il positif ?

Accroissement du tourisme

Quand on m'interroge sur le RBCI, je dresse toujours le parallèle avec le Grand Prix cycliste, une autre de vos réalisations que nous saluons et apprécions hautement.

Le Grand Prix cycliste est une compétition internationale dans une discipline sportive reconnue, pratiquée par des centaines de millions de personnes à travers le monde. Ses adeptes sont de tous âges, toutes cultures, de tous niveaux socio-économiques.

Lorsque les images du Grand Prix sont diffusées à travers le monde, captées par hélico et illustrant le Vieux-Québec de façon saisissante, dans son ensemble ou presque, une multitude de touristes potentiels sont stimulés par ces images d'une beauté stupéfiante. On voit, on sent la ville historique. Les touristes internationaux sont interpellés.



Le RBCI est principalement une activité promotionnelle commerciale mettant en vedette les adeptes d'un sport de niche inventé pour les besoins du spectacle. Il ne s'agit pas d'un sport qui puisse devenir populaire et répandu. Il ne se pratique qu'au RBCI.

Lorsque les images du RBCI sont diffusées, on ne voit pratiquement que la piste et, accessoirement, les environs immédiats de la piste avec, en couronne, le Château Frontenac. Notre hypothèse est qu'un petit nombre, seulement, de ces téléspectateurs, vu leur profil, sont des touristes en puissance.

Coût/bénéfice

Là encore, nous faisons la comparaison avec le Grand Prix.

Le GP dure cinq ou six jours, impose peu de contraintes aux résidants, commerçants et travailleurs du Vieux-Québec. Le spectacle est enlevant, l'effort des athlètes émouvant. Les spectateurs peuvent tous voir, bien voir, sur des kilomètres de parcours. Personne ne se plaint, l'enthousiasme est général. Vite fait, bien fait, plaisir garanti.

Le RBCI dure cinq semaines. Il impose des contraintes aux résidants et aux commerçants riverains du circuit, il impose des contraintes à une partie appréciable des 20 000 travailleurs qui viennent travailler dans le Vieux-Québec à chaque jour et transitent par la côte de la Montagne.

Au plan des retombées économiques commerciales, le RBCI profite à quelques restaurateurs riverains du circuit, en raison de l'achalandage amené par les travailleurs de la piste. Il profite aussi à quelques hôtels, principalement durant la période de compétition. Il constitue un frein à l'achalandage pour la quasi-totalité des autres commerces du secteur.

Quant aux résidants riverains, bien que le spectacle lui-même soit intéressant et occasion de party le samedi soir, se voir privé, chaque année pendant un mois, de l'accès normal à sa résidence, devient insupportable après sept ans. Sans compter les ennuis liés aux travaux, le soir. Tout cela constitue un frein potentiel à la revente de leur propriété et donc, un préjudice financier.

Une étude

Nous vous proposons par conséquent, monsieur Labeaume, de faire procéder à une étude sérieuse du potentiel générateur de tourisme du RBCI. Le CCVQ croit que ce potentiel n'est pas suffisant pour justifier la mise en place de ce dispositif scénique trop lourd, nous l'avons toujours dit, pour le Vieux-Québec.

Je vous avoue lire avec beaucoup de réserves les rapports que l'on a déjà produits sur les retombées du RBCI, ne seraient-ce que les chiffres certainement gonflés quant au nombre de spectateurs. Quiconque a vu, sur les Plaines d'Abraham, la superficie couverte par 75K



personnes sait qu'il est radicalement impossible d'en loger 100K dans la côte de la Montagne, aux abords du parc Montmorency et sur la Place Royale.

Vous le savez, les bonnes décisions se prennent à partir des bonnes informations. Nous soumettons humblement que nous manquons tous, vous aussi, de bonne information sur le potentiel touristique du RBCI et sur le rapport coût/bénéfice de l'opération. Les enjeux sont ici assez importants pour que l'étude que nous proposons soit menée en-dehors des instances habituelles.

Une suggestion

Pourquoi, monsieur Labeaume, ne pas employer votre fertile imagination et votre dynamisme contagieux à dénicher une autre activité pour remplacer le RBCI. Conservez votre objectif mais changez de véhicule. Qui sait, vous pourriez fort bien vous retrouver avec davantage de retombées positives et beaucoup moins d'inconvénients.

Le CCVQ n'est pas un parti d'opposition, monsieur Labeaume. Il ne cherche qu'à contribuer à l'amélioration de la vie urbaine et au renforcement de notre Capitale, en se préoccupant plus spécialement des résidants, des commerçants et des travailleurs du Vieux-Québec.

Nous sommes prêts à participer à un remue-ménage qui dénichera la solution de remplacement au RBCI.

Qu'en dites-vous ?

Respectueusement,

Louis Germain
Président

C.c. Louis Côté
 Line-Sylvie Perron